

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en
POLOGNE & au **NORD** depuis le
 mois dernier.

I. **M**R. Le Comte de Sterneberg ar-
 çû à *Charlesbad* Sa M. P. de la part
 de S. M. I. & C. ce Prince y est arrivé avec
 une nombreuse suite, pour laquelle il a fallu
 louer jusques à cent cinquante maisons.
 Cette petite Ville est située dans le Royau-
 me de Bohême, sur la Rivière de *Topel*, qui
 la separe en deux, à quatre mille degrés, &
 est recommandable par la bonté de ses bains.
 L'usage qu'en a fait S. M. bien loin d'être
 utile à sa santé, l'a incommodée; ce qui l'a
 fait résoudre de les quitter pour aller prendre
 ceux de *Toplitz*, où elle doit se rendre au
 premier jour, ayant déjà fait prendre les de-
 vants à un Maître d'Hotel & à quelques
 Domestiques pour préparer tout ce qui est
 nécessaire à la recevoir elle & sa suite.

*Arrivée
 du Roi de
 Pologne à
 Charlesbad.*

II. Tout ce que l'on a avancé jusques ici
 de l'évacuation des Troupes Moscovites de
 la Pologne, n'étoit fondé que sur l'esper-
 rance que l'on avoit conçüe, qu'après le Traité
 de pacification conclu, ils n'auroient plus
 aucun prétexte pour rester en ce País, & sur
 quelques mouvemens qu'ils avoient faits,
 qui faisoient croire qu'ils avoient des ordres de
 sortir de ce Royaume. Les Polonois ont éprou-
 vé, & connoissent trop tard combien il est
 dangereux d'introduire chez soy des étran-
 gers trop puissans, sous le specieux prétexte

*Troupes
 Moscovites
 toujours en
 Pologne.*